Fribourg, Suisse. — 45me année. — N° 134 | Le numéro 5 centimes | Jeudi 10 juin 1915

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. . Fr.	1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger »	2 30	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 15 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

Nouvelles du jour

Avance française près d'Arras.
Recul russe entre le Prouth et le Dniester et sur le Niémen.
Première grande offensive italienne sur l'Isonzo. Occupation de Monfalcone.

Une dépêche nous annonçait hier la démission de M. Bryan, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Etats-Unis.

Cette grave détermination a été produite par un désaccord entre le président Wilson et lui au sujet de la nouvelle note américaine à envoyer à l'Allemagne. M. Bryan demandait que cette note n'eût aucun caractère pouvant produire l'ouverture des hostilités entre l'Allemagne et les Etats-Unis. M. Wilson, impressionné par l'hostilité croissante de l'opinion publique à l'égard des procédés allemands de la guerre sur mer, a passé outre au désir de celui qu'il considérait comme son bras droit et qui avait été jusqu'ici avec lui en collaboration intime concernant toutes les questions de politique intérieure et extérieure.

Nous ne savons encore si les craintes de M. Bryan sont justifiées, parce que le texte de la note américaine ne nous est pas connu, cette note ne devant être remise qu'aujourd'hui jeudi, au plus tôt. Mais, d'après ce que disait dernièrement la presse américaine, M. Wilson devait demander *formellement* à l'Allemagne l'engagement de renoncer aux méthodes dont l'Amérique se plaint et qui ont été lugubrement mises en lumière par le torpillage du *Lusitania*. A cette sorte de mise en demeure, le gouvernement allemand est capable de répondre d'une façon négative, et alors, selon les formules comminatoires employées par M. Wilson, ce serait la guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne. On prépare tout pour cette éventualité aux Etats-Unis, et le secrétaire d'Etat à la marine annonce que le projet de croisière de la flotte américaine à San Francisco est abandonné, cette flotte devant rester dans l'Atlantique.

Le souci de M. Bryan de ménager l'Allemagne provient peut-être d'un calcul de politique intérieure. M. Bryan a été plusieurs fois candidat du parti démocrate à la présidence des Etats-Unis. S'apercevant que M. Wilson a récolté quelque impopularité, M. Bryan peut bien espérer être le candidat des démocrates dans la prochaine campagne présidentielle, et ses attentions vis-à-vis de l'Allemagne pourraient être dictées par le désir de capter les bonnes grâces des citoyens germano-américains qui, aux Etats-Unis, fournissent un appoint si considérable d'électeurs.

* * *

Les Autrichiens et les Allemands progressent rapidement dans la reconquête des territoires galiciens situés au sud du Dniester. Stanislavof est tombé avant-hier entre leurs mains. Au sud de cette ville, ils ont atteint la ligne de chemin de fer Czernovitz-Lemberg jusque près de Kolomea, sur le Prouth, dont la chute est imminente. Les Russes qui se tiennent encore entre le Dniester et le Prouth ne pourront rester longtemps dans la situation dangereuse où les met l'avance de l'adversaire contre leur aile droite, avec le fleuve derrière eux.

Sur le Dniester moyen, une vive lutte est engagée sur trois points principaux de l'espace qui va de l'embouchure du Stryi à celle de la Bystrzyca. Zydaczof, Zuravno et Halicz sont les trois ponts par lesquels les Austro-Allemands peuvent prendre pied sur la rive nord du fleuve. Celui de Zuravno est déjà en leur pouvoir et ils ont entrepris l'attaque des hauteurs qui bordent le Dniester et au delà desquelles est Lemberg. A Zydaczof et à Halicz, les Russes sont encore maîtres de la rive sud.

A l'est de Przemysl, les troupes austro-allemandes ne paraissent pas encore avoir dépassé la Visnia. La marche vers l'est est subordonnée à la sécurité de la ligne du San, où toute menace russe n'a pas disparu. Si une surprise se produit, ce sera de ce côté.

Dans la boucle de la Vistule, rien ne bouge. Au nord du fleuve, tout est pareillement tranquille, jusque dans les parages du Niémen, où il se manifeste une offensive allemande digne d'attention. Après des combats qui ont eu lieu il y a quelques semaines près de la frontière de Prusse, au nord de la ligne Stallupœnen-Kovno, et qui avaient abouti à un échec des Russes, ceux-ci ont été refoulés graduellement dans la direction du Niémen. De nouveaux engagements ont eu lieu ces temps derniers, à la suite desquels les Russes furent rejetés sur le fleuve, au nord-ouest de la place de guerre de Kovno, entre Vilki et Sapiezyszki. Avant-hier, des combats acharnés ont été livrés au sud de ce dernier point et les Russes, d'après le bulletin allemand, sont actuellement en retraite sur Kovno. Les Allemands occupent la route qui va de cette ville à Mariampol.

Au nord du Niémen, les Russes apparaissent également en recul. Szavlé est de nouveau menacé et, au sud, la Doubissa a été franchie par les Allemands, à la hauteur de Rossiény.

La situation se dessine défavorablement pour les Russes sur tous les points du théâtre oriental.

* * *

Depuis le 13 mai, les Allemands ne se maintenaient plus que dans la partie nord du village de Neuville-Saint-Vaast, près d'Arras. Ils ont été délogés l'avant-dernière nuit de cette position et le village tout entier est maintenant au pouvoir des Français. Ceux-ci ont maintenant un pied solide sur le bord occidental du plateau de Vimy, qu'il reste à enlever pour être maîtres d'une position de première importance. Au sud de ce plateau, les Allemands ont dressé, le front contre Arras, un labyrynthe d'ouvrages que les Français sont en train d'enlever lambeau par lambeau.

Vers le nord, les pentes est et sud des hauteurs de Lorette continuent d'être le théâtre de violents engagements ; les Allemands disent s'y maintenir.

L'inaction des Anglais sur le front La Bassée-Armentières fait contraste avec l'acharnement de l'effort français dans le secteur contigu.

A Hébuterne (sud d'Arras) et dans la région de Tracy (nord-ouest de Soissons), les Français se fortifient sur le terrain conquis.

Succès français encore au bois Le Prêtre (nord-ouest de Pont-à-Mousson), où quelques cents mètres de tranchées allemandes ont été prises.

* * *

Radicaux et libéraux italiens travaillent de toutes leurs forces à exclure le Pape du futur congrès de la paix, comme ils ont réussi déjà, en 1899, à éliminer son représentant de la conférence de La Haye, où l'on devait discuter des questions d'ordre moral et universel telles que l'arbitrage ou la modération en cas de guerre. Tout le monde sait aujourd'hui que la nouvelle Italie, sur les instigations du gouvernement anglais, comme l'affirmait alors d'*Osservatore Romano*, empêcha le Pape de participer à cette conférence, lui déniant ainsi la mission d'intervenir dans le conseil des nations. On se souvient encore de la vibrante protestation que fit entendre Léon XIII dans son allocution du 14 novembre 1899, qu'il concluait par ces paroles : « Quelles hostilités ne devons-nous pas craindre de la part de ceux qui ont osé, en face de l'Europe tout entière, violenter les droits et les devoirs dérivant de l'autorité apostolique ! »

La presse libérale et radicale d'Italie a déjà montré à plusieurs reprises ses sentiments sur cette question. Hier encore, le *Corriere della Sera* affirmait que seules les puissances belligérantes participeront au congrès de la paix et que par conséquent « il semble difficile que le Vatican puisse y avoir un représentant ».

Aux articles de journaux s'ajoutent les brochures de circonstance, telles que le libelle de M. Quadrotta intitulé : *Le Pape, l'Italie et la guerre*, où son auteur jette le cri d'alarme contre l'éventuelle participation du Pape au congrès de la paix.

Don Vercesi a répondu magistralement aux accusations lancées contre le Pape dans une brochure qui vient de paraître à Milan sous le titre suivant : *Le Pape et la guerre*.

« Vous avez peur, écrit don Vercesi, que le Pape soit représenté au congrès de la paix? S'il est vrai que vous rêvez une Europe nouvelle, plus belle, assise sur les conquêtes du droit et de la civilisation, et non plus sur le militarisme, la présence du représentant du Pape, de celui qui symbolise l'ère nouvelle qu'on voudrait inaugurer, devrait vous être agréable.

« Le prestige du Pape, dites-vous, augmenterait. Ce n'est pas le congrès européen, mais la guerre qui a fait resplendir au-dessus des nations qui se déchirent la grande institution de la papauté. Ne vous êtes-vous pas aperçus de l'énorme influence que le Pape a gagnée sur l'opinion publique du jour où la guerre européenne a éclaté? L'Europe du XXe siècle, de la civilisation, du progrès, de la force, nous a offert un bien douloureux spectacle ; alors que les peuples les plus civilisés s'entr'égorgent, une seule force morale domine le monde : le Pape, la Papauté !

« Quel accroissement de prestige le congrès pourra-t-il donner au Pape ? C'est plutôt l'intervention du Pape qui augmentera de prestige du congrès ; elle prouvera qu'on aura l'intention de reconstruire l'Europe sur des bases plus solides, sur la force du droit, et non sur le droit de la force. »

On ne saurait mieux dire. Le Pape, comme tel, n'a rien à perdre à ne pas faire partie du congrès de la paix ; l'Europe, par contre, aurait beaucoup à y perdre. Les vues désintéressées et les conseils éclairés du Pape seraient d'un grand service pour l'Europe lorsqu'elle devra boucler les comptes de la grande tourmente actuelle.

LA DÉMISSION DE M. BRYAN

Washington, 9 juin.

M. Bryan, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, dans la lettre qu'il a écrite à M. Wilson, président, pour lui faire part du regret qu'il avait de donner sa démission et lui exprimer les souhaits qu'il forme pour le succès de son cabinet et de sa politique, dit :

« Animé par des motifs les plus élevés, vous avez préparé, pour être transmise au gouvernement allemand, une note à laquelle je ne puis m'associer sans violer ce que je crois être une obligation envers mon pays. La solution de la question en jeu est si importante que rester membre du cabinet serait aussi injuste à l'égard de vous qu'à l'égard de la cause qui me tient à cœur, à savoir empêcher la guerre. C'est pourquoi je vous remets ma démission.

« Désireux tous deux de trouver une solution pacifique des problèmes soulevés par l'emploi des sous-marins contre les navires marchands, nous sommes en désaccord absolu sur la méthode à employer.

« A vous incombe la responsabilité de parler officiellement au nom du pays, mais je considère comme de mon devoir d'essayer comme simple particulier d'aboutir au résultat que vous cherchez, mais d'y aboutir par des moyens que vous ne croyez pas avoir la liberté d'employer. »

M. Wilson a répondu en termes cordiaux, rappelant les relations amicales personnelles. Il a fait l'éloge du concours dévoué de M. Bryan. Le président déclare :

« J'accepte votre démission uniquement parce que vous insistez, mais je l'accepte avec un sentiment de regret profond, mêlé même de douleur. Dans la poursuite du but que nous nous efforçons d'atteindre nous ne sommes séparés que par la méthode que nous suivons. C'est là une des raisons qui rendent mes regrets si vifs.

« Nous continuerons à travailler pour la même cause, quoique de façons différentes. »

M. Bryan fera une déclaration plus complète lorsque la note sera envoyée à l'Allemagne.

L'envoi aura lieu probablement déjà demain 10 juin.

AFFAIRES DE FRANCE

Paris, 8 juin.

Jeudi prochain, recommencera la discussion du projet Dalbiez. Ce qui donne à ce projet une très grande importance, ce n'est point tant son objectif ostensible que son but secret. Il s'agit de remanier le ministère Viviani comme les Anglais ont remanié le cabinet Asquith, avec cette différence toutefois que M. Viviani lui-même ne paraît pas à l'abri d'une culbute. On veut tout à la fois éliminer MM. Augagneur, Thomson, Malvy, Doumergue et peut-être même Millerand. Quel serait le futur président du Conseil ? Aristide Briand, actuellement ministre de la justice. MM. Doumer, Clémenceau, Barthou, etc., seraient du complot.

Je n'ai pas besoin de dire que M. Delcassé, le ministre des affaires étrangères, ne serait point déplacé : ses services sont trop appréciés. Le sort des ministres dépend de la résolution que prendra la minorité. Le sort du cabinet est dans les mains des groupes modérés. Ces groupes se prêteront-ils à la manœuvre ou bien résisteront-ils?

Avant la reconstitution du cabinet Asquith, le maintien du ministère actuel ne faisait pas de doute. Mais l'exemple de l'Angleterre a induit les politiciens les plus récalcitrants à un changement d'attitude. Il pourrait donc bien se faire que le complot réussît.

En attendant la séance de jeudi, les négociations se poursuivent entre les groupes. Le cabinet Viviani eut le tort d'ouvrir ses rangs aux socialistes et de les fermer aux catholiques. Cet ostracisme fut une faute. Les adversaires du ministère l'exploitent aujourd'hui.

* * *

Un journal profondément anticatholique, mais que plusieurs sénateurs et députés radicaux honorent de leur collaboration — j'ai nommé la *Lanterne* — signifie dès maintenant aux Alsaciens-Lorrains que la France leur appliquera les lois sectaires qui proscrivent la prière, le catéchisme, l'histoire sainte, qui laïcisent l'enseignement populaire.

On ne s'explique pas que le gouvernement laisse formuler contre l'Alsace et contre la Lorraine de pareilles menaces. Le général Joffre, on le sait, a visité les communes alsaciennes reconquises par nos armes. Dans un discours très étudié, le général a formellement déclaré que la France « respecterait les mœurs, les croyances et les traditions de l'Alsace ». Cet engagement d'honneur sera-t-il tenu ?

A ce sujet, permettez-moi de dire que la question du régime dont devra jouir l'Alsace-Lorraine, rentrée sous la domination de la France, suscite différentes manières de voir. D'après l'unanimité de nos amis, la France se doit à elle-même de ne pas modifier le *modus vivendi* scolaire qui prévaut dans nos anciennes provinces. Mais, si les uns admettent que ce régime soit exceptionnel, les autres déclarent que rien ne serait plus dangereux. Et d'abord, il suffirait du premier changement de ministère pour priver les Alsaciens-Lorrains de leurs prérogatives. Ce qu'il faut donc, ce n'est pas restreindre à l'Alsace-Lorraine le régime de liberté, mais l'étendre à la France toute entière.

Aussitôt la guerre finie, notre premier devoir sera de réclamer l'abrogation des lois sectaires qui déchristianisent l'enseignement public — et l'intérêt même des Alsaciens-Lorrains sera de joindre leurs revendications aux nôtres. Cette abrogation sera leur meilleure et même leur seule sauvegarde contre les menaces des « Lanterniers ».

* * *

On se souvient que, il y a quelques mois, des mains inconnues lançèrent dans la circulation des imprimés réclamant la fin de la guerre et adjurant les femmes et les mères françaises de s'opposer au départ de leurs maris ou de leurs fils pour le front. Voici que cette manœuvre recommence.

Plusieurs de mes amis ont trouvé dans le Métro des circulaires analogues à celles que saisit la police l'hiver dernier. On finit par découvrir les auteurs de cette propagande. Les journaux donnèrent les noms de deux ou trois socialistes obscurs, que salarierait probablement l'or de l'Allemagne.

Va-t-on mettre la main sur des conspirateurs du même genre !

Parmi les papiers furtivement glissés dans les loges ou dans les boîtes aux lettres des maisons, on constate la présence de manifestes violents contre toute campagne d'hiver. Les rédacteurs de ces écrits clandestins font appel à la sentimentalité du prolétariat et menacent d'une émeute de femmes le ministère s'il continue les hostilités pendant la mauvaise saison. Ces libelles ne méritent guère de nous préoccuper. Le bon sens populaire en fera justice ; il faut noter néanmoins le pessimisme qui se manifeste dans certains milieux, le dénigrement systématique des chefs, les critiques perfides des opérations. Un ministère énergique aurait bientôt fait de mettre un terme à ces louches manœuvres.

Sans l'optimisme de l'armée, que deviendrions-nous ? Une nation incohérente et pusillanime.

* * *

Vous connaissez les nouvelles nominations épiscopales : tous les catholiques les ont accueillies avec la satisfaction la plus vive. En élevant à l'épiscopat M. l'abbé Costa de Beauregard, chanoine de Chambéry, M. l'abbé Barthoin, vicaire général de Grenoble, M. l'abbé Laserme, vicaire général de Vannes, M. l'abbé Rivière, curé de la Madeleine, M. l'abbé de la Villerabel, vicaire général de Saint-Brieuc, et M. l'abbé Lenfant, curé dans le quartier Saint-Antoine, le Souverain Pontife a ratifié les demandes que lui avaient présentées les évêques des diocèses auxquels appartiennent ces ecclésiastiques distingués.

Les nouveaux dignitaires se désignaient au choix du Souverain Pontife par leurs vertus, leurs talents et la considération dont ils jouissent. Le nouvel évêque d'Amiens, M. l'abbé de la Villerabel, a fait ses études théologiques à Rome ; il est l'auteur d'un ouvrage relatif à Lamennais. Toute la Bretagne le connaît et le vénère. Curé de la plus importante paroisse de la Rive droite, M. l'abbé Rivière avait été plusieurs fois cité comme l'un de nos futurs évêques. En 1913, le bruit courut pendant plusieurs jours qu'il avait été appelé à l'évêché de Nantes. Toutes les œuvres du diocèse trouvent dans M. l'abbé Rivière un puissant protecteur. M. l'abbé Lenfant, curé de la paroisse des Quinze-Vingts, dans la région la plus radicale de Paris, y a conquis les sympathies de la population tout entière. C'est un orateur de grande envolée et, ce qui vaut mieux encore, un prêtre d'un grand cœur. Le chanoine Costa de Beauregard appartient à cette illustre famille savoyarde qui était représentée naguère à l'Académie française par l'historien de Charles-Albert. Tout Chambéry professe une vénération profonde pour le saint chanoine.

Oscar Havard.

Carnet de la science

Les méthodes antiseptiques

M. Charles Richet, en prononçant, l'autre jour, à l'Académie des sciences, à Paris, un très remarquable éloge du professeur Lucas-Championnière, le regretté introducteur, en France, des méthodes antiseptiques, a fait remarquer que, avant ces méthodes, les chirurgiens, sur un million de blessés, en perdaient environ 500,000, c'est-à-dire 50 %, tandis que maintenant ils n'en perdent qu'un peu plus de 3 %.

Mais ce ne sont pas seulement des centaines de milliers de blessés qui ont été sauvés en France, ce sont des millions d'autres en Russie, en Angleterre, en Italie, en Allemagne et en Autriche, qui ont été conservés.

Grèce et Bulgarie

Paris, 8 juin.

La Grèce traverse une douloureuse crise. La santé du roi inspire les plus vives inquiétudes. D'autre part, la réélection certaine de Vénizélos va ramener cet homme d'Etat au pouvoir. Le jour même, dit-on, M. Gounaris sera balayé comme un fétu de paille. Mais, alors, quelles seront les conséquences de cette bousculade ? A Paris, on prononce déjà le mot de « révolution ». Mais c'est bien se presser. L'intérêt de Vénizélos est-il, d'ailleurs, de provoquer une émeute funeste à la dynastie ? Ceux qui connaissent le personnage le disent trop avisé pour enlever à la Grèce la seule force qui la protège contre l'anarchie.

Quoi qu'il arrive, l'intervention de la Grèce ne paraît plus maintenant douteuse. Reste à savoir si cette intervention ne sera pas rendue inutile par la victoire des Alliés. A l'heure actuelle, précisément, les événements se précipitent. Une action d'ensemble est engagée contre la presqu'île de Gallipoli. S'il fallait en croire les correspondances adressées aux journaux anglais, la prise de Constantinople serait imminente. Mais les Grecs que nous voyons ici sourient de ces affirmations et prétendent que nulle attaque ne réussira tant que l'armée hellénique ne sera point de la partie. Vous reconnaissez bien là le caractère fanfaron de la race. Pour se donner une idée de l'esprit qui anime les Hellènes, il ne suffit pas d'écouter les sujets du roi Constantin ; il faut lire leurs journaux. Quelle naïve vanité ! Et quelles prétentions ! L'Europe et l'Asie ne sont pas assez grandes pour satisfaire leurs convoitises.

La politique des intérêts est la mère des discordes. Comment les exigences des Grecs se concilieront-elles avec les revendications des Bulgares ? Je ne cherche pas à le savoir. Nous saurons sans doute à quoi nous en tenir dans deux ou trois semaines. Patientons.

* * *

Des Bulgares affirment, dans les salons parisiens, que leur gouvernement a signé un accord avec les puissances de la Triple Entente et que, aux termes de ce pacte, l'armée bulgare se mettra en marche le 15 juin. Le 15 juin ! Voilà une date bien précise. Nous n'avons pas beaucoup à attendre pour voir se réaliser les pronostics dont on nous gratifie. Souhaitons que ces assurances optimistes se réalisent, sans restriction ni réticence. On nous dit que la Bulgarie, en échange de son concours, aurait obtenu toutes les satisfactions qu'elle convoitait. Lui a-t-on donné la Macédoine ? Je l'ai demandé, mais on n'a pas su me répondre. Mais à quoi bon chicaner ? Nous serons bientôt fixés.

O. H.

Le journalisme dans « l'irredenta »

On nous écrit de Berne, le 8 :

Nous venons d'apprendre de bonne source que, depuis le commencement des hostilités entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie, tous les journaux politiques de Trente — aussi bien le catholique-social *Trentino* que le libéral *Alto Adige* et le socialiste *Popolo* — ont suspendu leur publication. Il ne paraît plus de feuille quotidienne, sinon le *Risveglio* (Réveil), « organe officiel de l'impériale et royale place forte de Trente », rédigé en deux langues : italienne et allemande, celle-là pour la population et celle-ci pour la garnison et les troupes qui s'amassent à la frontière, qu'on est décidé à défendre à tout prix.

On annonce aussi que le journal quotidien catholique de Goritz, *L'Eco del Litorale*, s'est transporté de cette ville, menacée par l'armée italienne qui peut-être va livrer devant elle sa première grande bataille, à Vienne, où il va paraître, dès aujourd'hui, trois fois par semaine, comme l'organe central des catholiques italiens de l'empire. L'*Eco* a pour

inspirateurs, les députés aux Reichsrath Mgr Faidutti et le Dr Bugatto, représentants du Friouli, dont la population, dans plusieurs assemblées, a proclamé dernièrement sa fidélité inébranlable à la Maison impériale de Habsbourg. Voilà bien la confirmation de ce que nous écrivions récemment à la *Liberté* au sujet des sentiments des campagnes italiennes de la province de Goritz.

M.

Chronique parlementaire

Berne, 9 juin.

La gestion au Conseil des Etats

Le débat sur la gestion du Conseil fédéral en 1914 a été ouvert, ce matin, au Conseil des Etats, par un exposé général de M. Bolli, président de la commission. Le colonel schaffhousois est le symbole vivant de la bonne santé helvétique. Sa forte constitution le porte à voir les choses sous leur aspect le plus riant. Le tableau qu'il esquisse de la situation politique, militaire et morale de la Suisse pendant cette tourmente européenne porte les couleurs vives d'un optimisme robuste. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. La Confédération régénérée par le baptême de 1848 a fourni la démonstration de sa vitalité et de sa force. Notre nouvelle organisation militaire a fait ses preuves. Notre diplomatie a été à la hauteur de sa tâche. La Suisse a été honorée de missions délicates. Elle a reçu des meilleures assurances des quatre Etats voisins, tous résolus à respecter notre neutralité, tous reconnaissants envers notre pays pour ses œuvres de médiation et d'humanité. Un instant, surprise par les événements, l'opinion publique a été vacillante et disposée à la panique. Une partie de la presse s'est laissé aussi entraîner par des courants passionnés et contradictoires, remous de la vague étrangère. Mais finalement l'esprit suisse et le sentiment de solidarité nationale ont repris le dessus, et notre unité s'est brillamment manifestée dans le plébiscite du 6 juin.

Ces considérations générales émises, le président de la commission est entré dans l'examen des divers chapitres du rapport du Conseil fédéral en commençant par la gestion du Département politique et de l'administration générale.

Parmi les nombreuses questions effleurées dans cet aperçu panoramique, la réforme administrative a pris la première place. M. Bolli se montre satisfait des mesures prises par le Conseil fédéral en application de la nouvelle loi sur la réorganisation de l'administration fédérale. Mais l'ambition du rapporteur de la commission va plus loin. Il voudrait que le Conseil fédéral s'occupât dès maintenant de préparer une réforme administrative complète. Il importerait surtout selon lui de séparer nettement les compétences fédérales et cantonales et de supprimer tout dualisme dans l'administration.

Ce sont de bien gros problèmes que soulève la M. Bolli. M. Wirz, membre de la commission, tout en louant le magistral exposé de M. Bolli, juge nécessaire cependant d'exprimer quelques réserves. L'éminent représentant de l'Obwald fait ressortir la portée grave du plan réformateur de M. Bolli. Pour réaliser ce programme, il faudrait une revision totale de la constitution, ce qui est une entreprise dangereuse. La délimitation des compétences entre les cantons et la Confédération ne pourrait que servir la cause de la centralisation, et le moment n'est pas venu de jeter cette pomme de discorde dans l'arène nationale. Si nous voulons rester un peuple de frères, unis contre l'adversité et en face du danger, gardons-nous de soulever des problèmes irritants et de toucher aux fondements de notre Etat fédératif.

M. le Dr Wettstein, membre du gouvernement zuricois, n'est point partisan non plus des revisions totales. Il préfère le système des étapes et des améliorations successives.

Le chef du Département politique, M. le Dr Hoffmann, donne le coup de grâce aux tendances réformatrices de M. Bolli et de ses collègues. Est-ce le moment de travailler à la refonte totale de notre organisation ? Il y a d'autres besognes plus pressantes. Et M. Hoffmann énumère ici toute une série de travaux qui sont sur le chantier : législation sur les arts et métiers, caisse d'épargne postale, rétablissement de l'équilibre financier, etc., etc. En fait de dualisme, le chef du Département politique voudrait voir disparaître surtout celui que la loi organique militaire a maintenu entre les cantons et la Confédération, source de frottements continus.

La question de la surpopulation étrangère et de la naturalisation a fait aussi l'objet d'un échange de vues entre le président de la commission et le chef du Département politique. M. Hoffmann, rappelant le cas des Italiens naturalisés suisses et néanmoins appelés sous les armes par leur ancienne patrie, déclare qu'il demeure néanmoins partisan de la naturalisation obligatoire. L'inconvénient résultant du double droit de cité est moins grave que l'inconvénient de la surpopulation étrangère. Cette matière ne pourra être réglée que par des conventions internationales. Mais il ne faut pas se faire illusion sur la possibilité de pareils arrangements après les hécatombes de cette guerre.

L'abolition de la franchise de port

C'est le but auquel tend le postulat déposé au Conseil national, le 16 décembre 1914, par M. Rothenberger, député radical de Bâle. Ce postulat a eu un sort tragique, comme on va le voir. Sans se douter de l'inopportunité de la mesure qu'il propose en un pareil moment, le motionnaire veut absolument ravir aux cantons, aux communes et autres bénéficiaires de la franchise de port, la prérogative qui est un reste de l'ancienne souveraineté cantonale en matière de régale des postes. Il évalue à deux millions environ la recette que l'administration postale encaisserait si la franchise de port était supprimée. M. Rothenberger croit fermement que ses collègues de l'assemblée fédérale renonceront volontiers à cette franchise, pour le bon exemple.

Le postulat Rothenberger trouve un adversaire résolu en M. Walther. Le député conservateur de Lucerne juge le moment mal choisi pour imposer de nouvelles charges aux cantons et pour les dépouiller de leurs droits, alors que le peuple suisse vient de voter généreusement l'impôt fédéral de guerre. Il y a d'autres moyens, selon M. Walther, de relever les finances de la régie postale. Que l'on commence par simplifier certains rouages de l'administration et que l'on consacre moins d'argent aux constructions coûteuses.

A la différence d'une motion, un postulat comporte des amendements. M. Walther se met au bénéfice de cette disposition réglementaire en proposant une autre formule qui consiste à faire examiner simplement la possibilité d'augmenter les recettes postales.

Mais M. Forrer, contre l'attente générale, jugule lui-même le postulat Rothenberger en déclarant que le Département des postes a déjà élaboré un projet restreignant la franchise de port aux soldats, aux bureaux postaux et aux envois charitables, et que le Conseil fédéral va délibérer prochainement sur ces propositions. Le postulat vient donc comme moutarde après dîner et M. Forrer ne sait qu'en faire.

Il ne reste plus à M. Rothenberger qu'à battre en retraite. Il a le sentiment que les cantons vont se coaliser contre la suppression de la franchise et il voit déjà poindre une nouvelle constellation, celle des Etats-Unis de Suisse.

Le Conseil national est ainsi dispensé de voter sur une question qui a été suffisamment débattue il y a 4 ans.

La motion Grimm

Un sort non moins lamentable est réservé, par le Conseil national, à la motion de M. Grimm et de ses dix-sept collègues socialistes demandant au Conseil fédéral 1° de publier dans la *Feuille fédérale* les motifs à l'appui de toute expulsion d'étrangers ordonnée par le Conseil fédéral ; 2° d'augmenter les garanties de la liberté d'opinion.

Développant cette motion, M. Grimm déclare qu'il entend surtout combattre l'arbitraire régnant dans les expulsions administratives.

Combattue par M. Müller, chef du Département de justice et police, et par M. Robert Schmidt, de Zurich, la motion Grimm est repoussée par 88 voix contre 15. La majorité a pensé sans doute que le moment actuel est mal choisi pour entraver la surveillance du Conseil fédéral sur les perturbateurs étrangers et sur les menées anarchistes.

BEAUX-ARTS

Un artiste tessinois

On nous écrit de Lugano :

Le moment n'est point favorable à la publication de livres d'art ; néanmoins, cela ne doit pas empêcher de faire bon accueil à la plaquette : *La vita e le opere di Pietro Anastasio, pittore*, que M. le professeur Jean Anastasi, ancien rédacteur en chef du *Corriere del Ticino*, aujourd'hui retiré du journalisme, vient de publier sur un artiste qui a marqué son empreinte dans la peinture contemporaine.

A l'exposition nationale de Berne, en 1891, l'un des tableaux les plus remarqués avait été *Ad bestias*, de Pierre Anastasio : C'est un groupe de chrétiens marchant au martyre. Feu Widmann disait que cette toile pouvait faire pendant au *Transport au tombeau*, de Ciseri, que l'on admire à la Madonna del Sasso.

Pierre Anastasio est né en 1859 et est mort en 1912. Elevé dans des sentiments très religieux, il délaissa bientôt les convictions paternelles, sans pouvoir se défaire tout à fait de cet héritage, qui se traduit encore, par exemple, dans le *Requiem*, acheté par la Confédération pour le musée de Soleure, et dans l'*Intérieur de la cathédrale de Saint-Laurent*, qu'on admire au Musée Caccia de Lugano.

Nous aimons revoir les reproductions de ces tableaux parmi les belles gravures qui ornent l'élégante plaquette de M. le professeur Anastasi, dont on peut dire qu'il manie la plume aussi aisément que son cousin maniait le pinceau.

M.

LA GUERRE EUROPÉENNE

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Journée du 8 juin

Communiqué français d'hier mercredi, 9 juin :

Rien à ajouter au communiqué d'hier soir si ce n'est une progression de cent mètres de profondeur sur trois cent cinquante mètres de front aux lisières du bois Le Prêtre, où nous avons enlevé deux, et, sur certains points, trois lignes de tranchées allemandes. Nous avons fait cinquante prisonniers.

M. Millerand, sur la proposition du général Joffre, a décidé de conférer au sous-lieutenant Warneford, de l'armée britannique, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, en récompense du brillant exploit qu'il a accompli en détruisant un zeppelin.

* * *

Communiqué allemand d'hier mercredi, 9 juin :

Sur le versant est de la hauteur de Lorette, des forces ennemies prononçant une attaque ont été repoussées hier après midi par notre feu. Une autre attaque ennemie a échoué sur le versant sud de la même hauteur.

Les derniers groupes de maisons du village de Neuville, qui étaient en grande partie au pouvoir des Français déjà depuis le 9 mai, ont été abandonnés pendant la nuit à l'ennemi. Au sud de Neuville, nous avons repoussé des attaques répétées et nous avons infligé de lourdes pertes aux Français.

Dans la région au sud-est d'Hébuterne, le combat a repris après l'échec, pendant la matinée, d'une attaque des Français.

Dans le bois Le Prêtre, des attaques ennemies ont été repoussées et les Français ont subi des pertes sanglantes. On ne combat plus que pour une petite portion de notre tranchée de première ligne.

Journée du 9 juin

Communiqué français d'hier soir, mercredi, 9 juin, à 11 h.

Le combat d'artillerie continue, violent, dans le secteur au nord d'Arras. Nous avons enlevé, la nuit dernière et ce matin, Neuville-Saint-Vaast, que l'ennemi tenait encore. La totalité du village est en notre pouvoir.

Nous avons en outre progressé à l'intérieur de l'îlot nord.

Dans le Labyrinthe, nos progrès se sont poursuivis, notamment dans la partie sud-est.

Dans la région d'Hébuterne, nous avons, malgré un violent bombardement, élargi notre position autour de la ferme de Tous-Vent.

Dans la région à l'est de Tracy-le-Mont, à la ferme Quennevières, une contre-attaque ennemie, la nuit dernière, a complètement échoué.

Nous avons conservé tout entier le terrain gagné le 6.

Sur le reste du front, il n'y a rien à signaler.

Représailles

Francfort, 8 juin.

La fortune des Allemands et des Autrichiens en Angleterre, qui est évaluée à 20 milliards, doit servir, selon la *Gazette de Francfort*, à indemniser les sujets anglais dont les biens ont été endommagés par les entreprises aériennes et sous-marines allemandes.

Sur le front austro-italien

Communiqué officiel austro-hongrois d'hier mercredi, 9 juin :

La première attaque importante de l'ennemi, qui a été prononcée hier après midi par des troupes d'un effectif approximatif d'une division d'infanterie contre la tête de pont de Goritz, a été repoussée avec des pertes très lourdes pour les Italiens. Ceux-ci ont reflué en arrière sous notre feu d'artillerie et ont abandonné plusieurs canons ; il en est de même des tentatives d'attaques ennemies à Gradisca et à Monfalcone. Les combats à la frontière de Carinthie, à l'est du col de Plœcken, et le duel d'artillerie dans la région de nos fortifications de barrage de Carinthie et du Tyrol continuent.

Le roi d'Italie sur le front

Rome, 9 juin.

D'après le récit de témoins, la *Tribuna* rapporte que le roi a visité tous les secteurs du front italien, depuis le Stelvio jusqu'à la mer, soit sur une longueur de 500 kilomètres. Ce front n'a point le caractère d'une ceinture régulière comme le front de Galicie, mais est formé par une succession de vallées. Le roi a remonté ces vallées, visité les tranchées et suivi toutes les colonnes en marche.

Le roi ayant exprimé le désir de reconnaître une avant-garde sur une hauteur, un officier de chasseurs fit respectueusement remarquer au souverain les difficultés et les dangers de l'entreprise. Victor-Emmanuel, en souriant, répliqua qu'où les alpins avaient passé, l'ancien chasseur de chamois qu'il était passerait aussi. Et il fit l'ascension de la hauteur.

Le roi, avec les troupes de la première brigade, a franchi l'Isonzo sur l'un des ponts jetés par le génie. La présence du souverain parmi les troupes centuple l'ardeur des soldats.

Le quartier général autrichien

Rome, 10 juin.

La *Tribuna* apprend de Venise que l'archiduc Eugène, commandant en chef des forces austro-hongroises, a établi son quartier général à Lubiana (Laibach).

Le raid italien sur Fiume

Rome, 8 juin.

Le matin du 8 juin, un de nos dirigeables a survolé Fiume, laissant tomber plusieurs bombes sur les lieux ayant un caractère militaire. Pendant le voyage de retour, le dirigeable fut obligé de descendre sur la mer, dans le voisinage de l'île Lussin, à la suite d'une panne de moteur, et il fut incendié. Suivant une communication de l'ennemi, l'équipage aurait été sauvé et fait prisonnier.

Réservistes de Lombardie

Milan, 9 juin.

Ce matin, sur la place d'armes, se sont présentés tous les réservistes appelés sous les drapeaux de la troisième catégorie de la province de Milan. Les appelés de la troisième catégorie sont des jeunes gens nés entre 1888 et 1895, qui n'ont pas encore fait de service militaire. Dans cette catégorie sont compris les citoyens italiens nés et demeurant à l'étranger qui, jusqu'à maintenant, étaient exemptés du service militaire en Italie. Les réservistes de la seule province de Milan sont plus de 25,000.

Guillaume II et le front italien

Milan, 7 juin.

Les journaux italiens démentent la nouvelle publiée par les journaux de Genève annonçant que Guillaume II avait décidé de se porter sur le front italien.

L'Allemagne ne participe pas officiellement à la guerre ; mais elle y prend part effectivement en envoyant des hommes et des munitions.

Espionnage

Ancône, 9 juin.

Sur l'ordre des autorités militaires, la police a arrêté M. Antonio Gervasute, secrétaire de l'ex-consul autrichien d'Ancône. Ce personnage avait envoyé des lettres aux autorités autrichiennes par l'intermédiaire de deux ballerines du Théâtre des Muses. Les deux ballerines ont été arrêtées à la frontière, et la découverte de la correspondance clandestine a amené l'arrestation de Gervasute.

SUR LES FRONTS ORIENTAUX

Front nord-oriental

Communiqué allemand d'hier mercredi, 9 juin :

Sur la rive orientale de la Windawa, nous avons pris Kubgli au nord-est de Kurschany.

Nos troupes, dans leur mouvement d'offensive, s'avancent du sud-ouest vers la ville de Szavlé.

Sur la Doubissa, nous avons rejeté vers le sud-est par un mouvement enveloppant l'aile nord de l'ennemi. Nos premières lignes ont atteint la route Betygola-Ligize.

Au sud du Niémen, après des combats acharnés près de Dembowa-Ruda et Kozliszki, les Russes ont commencé la retraite vers Kovno. Nous avons fait 300 prisonniers et pris deux mitrailleuses. En continuant la poursuite, nous avons occupé, pour nous garantir du côté de Kovno, la route de Mariampol à Kovno.

Front sud-oriental

Communiqué allemand d'hier mercredi, 9 juin :

La situation est inchangée à l'est de Przemysl.

Au nord-est de Zurawno, les troupes du général von Linsingen ont arrêté une contre-attaque russe.

Plus au sud, on lutte pour la possession des hauteurs à l'ouest de Halicz, et à l'ouest de Jezupol. Stanislau est déjà en notre pouvoir. Nous avons fait 4500 prisonniers et pris 13 mitrailleuses.

* * *

Communiqué autrichien du 9 juin :

Au sud du Dniester, les Russes ont perdu de nouveau du terrain. Les Alliés, avançant victorieusement, ont livré de nombreux combats de poursuite. Ils ont atteint hier, au nord de Kolomea, la ligne de Kulenzkovce-Korzof, ont pris les hauteurs d'Ottynia, ont conquis le soir Stanislau et se sont portés plus en avant vers Halicz. La journée nous a valu 5570 prisonniers.

La prise de Przemysl

Un rapport du grand quartier général allemand sur la prise de Przemysl apprend que le bombardement des forts du front nord a été effectué avec des pièces de 420.

Les Turcs et les blessés

Salonique, 7 juin.

Le nombre des blessés soignés à Constantinople dépasse actuellement 40,000, parmi lesquels environ 250 officiers allemands. Tous les médecins militaires turcs en retraite, même les vieillards, ont été appelés en activité ; les médecins civils de Constantinople, Smyrne et Andrinople ont été militarisés pour soigner les blessés à Constantinople. En outre, un grand nombre de médecins civils bulgares ont été engagés avec de gros appointements.

Malgré ces mesures, le nombre des médecins, par rapport à celui des blessés, est tout à fait insuffisant. Des centaines de blessés meurent journellement faute de soins ; leur place est prise immédiatement par de nouveaux arrivants.

Athènes, 9 juin.

L'arrivée constante de blessés a une influence démoralisante sur la population de Constantinople, et des ordres ont été donnés pour que les blessés soient désormais envoyés ailleurs. On les dirige par conséquent vers les localités sur la côte asiatique de la mer Noire et plusieurs milliers d'entre eux ont été envoyés à Smyrne.

Des centaines de blessés meurent journellement faute de soins ; leur place est prise immédiatement par de nouveaux arrivants.

Le manque de propreté provenant de l'encombrement des blessés et le manque de soins à donner aux civils ont engendré des maladies contagieuses. La variole et le typhus notamment font des ravages.

Sous-marin allemand coulé

Londres, 9 juin.

M. Balfour a annoncé à la Chambre des communes qu'un sous-marin allemand a été coulé il y a quelques jours. Six officiers et 21 hommes de l'équipage ont été faits prisonniers.

Vapeur torpillé

Londres, 9 juin.

Le vapeur anglais *Lady-Salisbury* a été torpillé près de Harwich, sans avertissement. Plusieurs hommes de l'équipage sont perdus.

La Bulgarie

Sofia, 9 juin.

Des renseignements de source sûre permettent d'affirmer que la Bulgarie est disposée à accepter les offres de la Quadruple-Entente.

Ces offres sont formulées d'une façon définitive.

Échos de partout

LES COMBATS DE STOP

En style télégraphique, le mot *stop* indique le point à la fin de chaque phrase.

Un journal français de province ignorait ce détail, et il donne ainsi un des derniers communiqués :

« De Stop à Ab'ain Saint-Nazaire, nos troupes ont poursuivi leur offensive.

« A Stop, violemment contre-attaqués dans la nuit, elles ont gardé tout le terrain conquis.

« Le nombre des prisonniers d'hier soir à Stop dépasse sensiblement 400.

« A Stop, le bombardement signalé hier à Ecurie et Roclincourt a continué toute la nuit.

« Nous avons fait une soixantaine de prisonniers dont plusieurs officiers à Stop. »

Cette position de Stop a été, on le voit, chaudement disputée.

LA SIGNORINA ÉCONDUITE

La signorina Luigia Ciappi, jeune institutrice de Toncioni, dans le Val l'Arno, près de Florence, est la première femme italienne qui a pris les armes dans la guerre. Elle est âgée d'un peu plus de 20 ans, de taille moyenne, bien élevée et possédait une belle chevelure, qu'elle a sacrifiée à son désir de joindre l'armée.

Le drame militaire qui se préparait en mai en Italie fit naître chez la jeune fille un plan qu'elle accomplit.

Comme infirmière, sous le prétexte de voir si on pouvait l'employer, elle se rendit à Florence. Elle acheta un uniforme et entra à la baraque Saint-Georges avec plusieurs volontaires. Là, elle obtint un fusil et un équipement et, sans aucun signe de fatigue, prit le repas du soir avec un bon appétit.

Ce fut seulement quand le train fut bien en route pour Bologne que ses camarades aspectèrent qu'elle était une femme, étant données sa maigreur et la blancheur de ses mains.

Ainsi reconnue et un peu désappointée, la signorina rentra chez elle. Il était naturel qu'elle y fût accueillie avec enthousiasme : ce qui se produisit. Elle va être admise dans un hôpital militaire, où elle rendra les plus grands services. Tout est bien qui finit bien.

MOT DE LA FIN

Un civil français, s'adressant à un soldat blessé, évacué des tranchées :

— Mais cette grande offensive qu'on nous avait promise ?

— Evidemment... On vous doit des excuses.

CANTONS

TESSIN

Littérature catholique populaire. — On nous écrit de Lugano :

M. l'abbé Guillaume Buetti, qui n'est plus un inconnu pour les lecteurs de la *Liberté*, vient d'ajouter un nouveau fleuron à sa couronne de brochures religieuses populaires en écrivant la *Vie du Bienheureux Nicolas de Flüe*, dont la publication a été un hommage de l'auteur à M. le chanoine Roggero, à l'occasion du jubilé de prêtrise de cet apôtre de l'action sociale au Tessin.

Par le moyen de cette brochure — jolie plaquette de 60 pages, ornée du portrait du Bienheureux d'après Deschwanden — M. l'abbé Buetti a voulu aussi préparer les catholiques de la Suisse italienne à la célébration du cinquième centenaire de la naissance du saint patron de la Suisse, en 1917.

Nous souhaitons à cette publication la plus grande diffusion. Elle est appelée à faire beaucoup de bien, car l'auteur possède l'art de donner la quintessence des sujets qu'il résume. Ces soixante pages sont vraiment édifiantes et complètes.

Que l'abbé Buetti ne nous donne-t-il aussi une vie du Bienheureux Pierre Canisius en langue italienne ? M.

LA SUISSE ET LA GUERRE

L'état sanitaire des troupes suisses

Communiqué du médecin en chef de l'armée. — L'état sanitaire des troupes en campagne continue à être excellent.

Les maladies infectieuses suivantes ont été annoncées : typhus, 4 cas ; scarlatine, 3 cas ; rougeole, 118 cas ; oreillons, 1 cas ; diphtérie, 3 cas ; méningite cérébro-spinale, 1 cas.

Huit décès ont été annoncés : 3 dus à la tuberculose pulmonaire, 1 à une pneumonie, 1 à la méningite cérébro-spinale, 1 à une septicémie, 2 à un accident (chute d'aéroplane).

Souvenir des frontières

Un soldat fribourgeois nous écrit :

Il est midi et demi. Un soleil radieux fait étinceler les névés. Sur la terrasse d'une casemate, la 3me section de la Ire Cie du bataillon... est rassemblée. Surmontant un petit tertre, un mât est planté ; à son pied gît un amas d'étoffe rouge mêlée de blanc.

Le groupe de garde met la baïonnette au canon. Un commandement bref retentit, et la poignée d'hommes se fige en une immobilité de statue. Un frisson parcourt chacun, car le petit amas rouge s'agite, se déploie, puis grimpe lentement le long du mât. Cinq coups de pistolet éclatent et l'emblème de la patrie flotte au-dessus des têtes, caressé par le vent du sud.

En quelques brèves paroles, le chef de section nous rappelle ce qu'est pour nous la croix blanche sur fond rouge.

Cette petite cérémonie, si grande dans sa simplicité, à plus de deux mille mètres d'altitude et à deux pas de la frontière, restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui en ont été les acteurs et les témoins. E. Z.

Les aviateurs suisses à la guerre

A diverses reprises, des bruits malveillants ont été répandus en Suisse relativement à de nos aviateurs partis pour l'étranger. Laissés sans emploi lors de la première grande démobilisation de notre armée, la plupart n'eurent d'autres ressources que d'aller chercher ailleurs un gagne-pain.

La plupart de nos aviateurs, qui, en séjour à l'étranger, y « réceptionnent » des appareils, sont en congé régulier et ils sont prêts à rejoindre leur poste, chez nous, au premier appel de nos autorités militaires.

Voici d'ailleurs quelques renseignements au sujet de quelques aviateurs qui furent tout particulièrement visés par les critiques :

Karl Ingold, d'origine bernoise, né à Colmar (Alsace), a été élevé en Allemagne, y a passé son examen de pilote et conquis le brevet, après avoir acquis la nationalité allemande. Ingold n'a jamais été inscrit comme pilote-aviateur suisse.

Martin Treff, de Rufenen (Grisons), a été élevé à Menton (France) et a passé l'examen de pilote à Mourmelon.

Il a fait son école de recrues à Bellinzone et a obtenu de brevet d'aviateur suisse. Il vient de signer un engagement pour la durée de la guerre en France comme réceptionnaire d'appareils pour l'armée, mais à titre de civil.

Alb. Ruff, de Eichbühl, breveté pilote à Johannisthal (Berlin) et porteur du brevet suisse, est actuellement occupé, comme civil, à la réception des appareils Schneider pour l'armée allemande, à Berlin, mais n'a pas demandé sa naturalisation en Allemagne.

Boby Züst, de Heiden, a été élevé à Constance et breveté pilote à Habsheim (Alsace). Bien que porteur du brevet suisse, il s'est fait naturaliser Allemand et sert dans l'armée allemande.

Pour les Suisses nécessiteux des Etats en guerre

La journée du « petit drapeau », organisée le 5 juin, par les jeunes filles de la ville de Berne, en faveur des Suisses nécessiteux des Etats belligérants, a produit la belle somme de 17,379 francs.

Le pasteur Zimmerli

On s'occupe encore du trop fameux pasteur Zimmerli, qui, chargé d'une mission en France, au commencement de la guerre, a publié récemment en Allemagne des souvenirs de son voyage où il s'exprime avec une suprême inconvenance sur ce qu'il a vu. Il en est qui voudraient que des mesures fussent prises contre Zimmerli. Ils oublient, dit la *Revue*, que ces mesures, le Conseil fédéral les a déjà prises : il a révoqué ce personnage dès qu'il a eu connaissance de ses agissements. Il a cela se borne sa compétence. Il ne peut ni le condamner à mort ni le faire enfermer dans une forteresse, pas plus qu'il n'a pu soumettre à la censure son livre publié à l'étranger.

Soldat foudroyé

Pendant l'orage qui a sévi lundi soir sur Bellinzona et les environs, un soldat dont on ignore encore le nom a été atteint par la foudre. Son état serait grave.

Bétail pour l'armée

On assure que l'autorité militaire, qui ne trouve plus suffisamment de bétail à acheter pour les besoins de l'armée, se résoudrait prochainement à procéder par réquisition.

NOUVELLES FINANCIERES

Forces motrices bernoises

L'assemblée des actionnaires de la compagnie de forces motrices bernoises a approuvé la distribution d'un dividende de 5 %, sur le bénéfice net du dernier exercice, bénéfice qui se monte à 1,084,674 fr.

Tramways genevois

Dividende proposé pour 1914 : 3 %. En 1914, les recettes d'exploitation ont diminué de 240,957 fr. sur 1913. D'autre part, les dépenses ont diminué de 310,360 fr., de sorte que l'excédent des recettes de 1914 est supérieur de 69,403 fr. à celui de 1913.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le prix des denrées en Italie

Le prix du pain a diminué à Gênes. Un avis de la mairie annonce que le prix du kilogr. qui était jusqu'ici de 56 centimes, sera réduit, à partir du 14 juin, à 52 centimes. Le prix du pain unique est fixé à 50 centimes kilogr. Le prix de la farine et des pommes de terre a été également réduit. A Turin, les céréales se vendent 36 fr. le quintal.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Collision. — Dans la mer d'Irlande, hier mercredi, le vapeur anglais *City of Vienna* a heurté et coulé un autre vapeur anglais *Gertrude*. Huit hommes sur neuf de l'équipage de ce dernier bateau ont été noyés.

SUISSE

Bain mortel. — En se baignant dans le lac des Quatre-Cantons, un employé d'hôtel de Lucerne, âgé de 17 ans, s'est noyé.

Les enfants victimes d'accident. — A Riehen (Bâle), le garçonnet du boucher Dunther, âgé de 3 ans, est tombé dans un étang et s'est noyé.

— Un enfant de 8 ans, fils d'un employé des carrières, est tombé d'un rocher, dans les Mayens de Saxon (Valais). Il a été transporté chez ses parents dans un état grave.

Vol de 12,000 francs de titres. — Pendant que M. Auguste Bonnet, à Genolier (Vaud), était à la montagne, des voleurs ont pénétré chez lui et lui ont dérobé pour douze mille francs de titres.

Eboulement. — Mardi, un peu avant midi, un éboulement, provoqué, dit-on, par des infiltrations d'eau, a causé de gros dégâts à Fully (Valais). Nombre d'arbres ont été arrachés et une certaine étendue de terrains recouverte de déblais.

L'usine électrique de Tissiez a été envahie par la boue. De gros blocs et même des troncs d'arbres ont pénétré et comblé la salle des machines et les sous-sol.

Les dommages sont importants. On a travaillé et réussi, dans l'après-midi, à détourner le torrent dévastateur.

Sept mois sous l'avalanche. — On vient de découvrir et d'inhumer, à Gondo, un des cinq contrebandiers qui, sur les neuf ensevelis sous une avalanche, près du col de Monsera, le 1er novembre 1914, n'avaient pas été retrouvés. C'était le nommé Guiseppe Pua, de Borgnanco (Italie). Les quatre autres gisent encore sous la neige.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 10 juin

BAROMÈTRE

THERMOMÈTRE C.

Juin	5	6	7	8	9	10	Juin
8 h. m.	16	17	18	19	19	17	8 h. m.
1 h. s.	20	21	22	22	22	20	1 h. s.
8 h. s.	21	22	20	21	19		8 h. s.

VUES PROBABLES

dans la Suisse occidentale

Zurich, 10 juin, midi.

Ciel nuageux à variable. Situation orageuse aux pluies d'orage. Température normale.

Ecole LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité
Baccalauréat français

FRIBOURG

Evacués et internés

Ce matin, par le train de nuit, ont passé en gare de Fribourg 69 évacués français des départements envahis.

Aujourd'hui jeudi et demain, arrivent à Genève 1200 internés civils allemands et autrichiens, qui traverseront la Suisse pour regagner leur pays.

L'opéra « Stradella » au théâtre

Dimanche prochain, à 3 heures et demie, au théâtre de la ville, les élèves du collège Saint-Michel donneront la première exécution de l'opéra *Alessandro Stradella*, de Frédéric Flotow. Il y a vingt-trois ans que cette belle œuvre a déjà été montée par le Collège, sous la direction de MM. les professeurs Sidler et Bègue. On se souvient encore du succès qu'elle a recueilli.

Nos collégiens ont remis à l'étude cet opéra sous la direction de M. le professeur Bovet, et, depuis de longs mois, ils travaillent avec zèle à le mettre au point. La partition sera donnée intégralement, avec les deux ballets qu'elle contient. Le texte, presque entièrement nouveau, a été soigneusement rythmé sur la musique. Nous donnerons demain le résumé de l'intrigue.

Le travail considérable de préparation des solistes, chœurs, orchestre et des ballets (40 exécutants), costumes et décors, pour une œuvre d'aussi grande envergure, mérite certainement la récompense d'un auditoire nombreux. Chacun connaît le charme exceptionnel de la musique de Flotow, son cachet sentimental et mélodique exquis.

On nous assure que les divers solistes choisis sont doués de fraîches voix et que les chœurs sont remarquables de puissance et d'entrain. De nombreux auditeurs iront donc dimanche applaudir au travail de nos sympathiques collégiens, jouir de la charmante musique de leur opéra et des gracieuses évolutions de leurs ballets.

D'autres exécutions auront lieu jeudi 17 juin, à 2 h. ½ et vendredi 18, à 8 h. ¼ du soir.

Une réduction des prix de 50 % sera faite aux écoles et pensionnats qui s'annonceront à l'avance.

Avis au public

A la suite des dégâts causés par les derniers orages sur la route cantonale de Romont à Oron, le public est invité à circuler avec prudence sur cette voie de communication, spécialement sur le tronçon compris entre le village de Porsel et le pont sur le Flon (frontière vaudoise). Les travaux de réparations nécessaires seront exécutés prochainement.

Condensateurs électriques

Cette industrie fribourgeoise a réalisé, en 1914, y compris 9014 fr. comme solde reporté de l'année précédente, un bénéfice de 76,348 fr. qui sera réparti ainsi : 10,535 fr. en amortissements statutaires ; 13,668 fr. en amortissements extraordinaires ; 6578 fr. au fonds de réserve ; dividende 5 %, 18,500 fr. ; 27,036 fr. report à nouveau.

Mutualité scolaire

Le comité de direction de la « Jeunesse prévoyante » prie instamment les représentants légaux des jeunes sociétaires ainsi que les membres du corps enseignant de se rendre nombreux à l'assemblée générale qui aura lieu vendredi 11 juin, à 8 h. du soir, dans la grande salle de l'hôtel de la Tête-Noire, Selon l'art. 11 des nouveaux statuts, il faut la présence de la moitié au moins des membres pour la validité des décisions de l'assemblée générale.

Orage et grêle

On nous écrit :

Un orage d'une violence inouïe s'est abattu, mardi soir, sur Villarabond et les environs. Pendant un quart d'heure, la grêle a semé ses ravages, hachant les jardins et les cultures, décapitant les rameaux des arbres fruitiers.

La plupart des grêlons étaient plus grands que des œufs de pigeon. La récolte des fruits semble bien compromise.

Il y a quinze jours, un orage semblable, qui avait duré quatre heures, transformait les chemins en torrents, recouvrant champs et prairies d'une épaisse couche de gravier et de limon.

Néanmoins, nous ne nous plaignons pas et nous acceptons les épreuves que Dieu nous envoie sans murmurer, les comparant avec les affreux ravages dont souffrent les pays en guerre et répétant avec le poète breton :

Et si parfois la grêle ou la tempête
Sur ma moisson a abattu comme un fléau,
Contre le ciel, loin de lever la tête,
Le front courbé, j'implore le Très Haut.

Foire au bétail de Romont

La foire de Romont du 8 juin a été peu fréquentée par les campagnards, retenus à la maison par les travaux de la saison et la crise. Partant, le bétail manquait. Les marchands étaient cependant nombreux. Aussi, des prix se maintinrent-ils assez élevés pour le gros bétail ; par contre, il y avait une tendance à la baisse pour les jeunes porcs.

On a compté sur les champs de foire 107 pièces bovines, 18 chevaux, 25 moutons, 10 chèvres, 4 veaux et 299 porcs.

La gare a expédié 37 wagons, contenant 159 têtes de tout bétail.

Ruade mortelle

A Bung (Lac), un domestique de M. Ernel était occupé à soigner ses chevaux lorsque l'un de ceux-ci lança une ruade qui atteignit le malheureux à l'abdomen. Immédiatement relevé, le pauvre homme reçut les soins que nécessitait son état ; mais ce fut en vain ; il succomba bientôt à des lésions internes, au milieu de grandes souffrances.

C'était un nommé Christian Thomann, d'origine bernoise. Il était âgé de 56 ans et il laisse femme et enfants.

SOCIÉTÉS

Société de chant « La Mutuelle ». — La répétition de ce soir, jeudi, est supprimée ; elle aura lieu samedi soir 12 juin, à 8 ½ h., à la Brasserie Péier.

Männerchor. — Heute Abend, 8 ½ Uhr, Uebung.

Société de gymnastique des hommes. — Ce soir jeudi, exercice de marche, préliminaires et exercice de respiration en plein air, sous la direction du moniteur général. Départ du local, Brasserie Viennoise, à 8 ½ h. précises. Ces exercices remplacent, jusqu'à nouvel avis, les leçons du lundi soir. Tous les membres de la section sont cordialement invités à ces sorties hygiéniques.

La prochaine course aura lieu en juillet, au Moléson, avec les sections sœurs de la Société cantonale fribourgeoise de gymnastique. Les membres de la section qui ont l'intention de participer à cette course sont priés de s'annoncer au moniteur général, M. Franz Goetschmann, jusqu'au 20 juin.

Le caissier percevra la cotisation d'assurance-accident pour le deuxième semestre de 1915.

Orchestre de l'Opéra. — Ce soir, jeudi, à 8 ¼ h., répétition générale urgente, au théâtre, pour 1re exécution de dimanche à 3 ½ h.

« Cœcilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, jeudi, à 8 ½ h., répétition pour les sopranos et altos.

Société de gymnastique « La Freiburgia ». — La dernière course obligatoire pour la période 1912-1915 aura lieu dimanche 13 juin selon l'itinéraire suivant : Tavel-Saint-Antoine, Heitenried-Ruine du château de Grasburg, Niedermuhren-Tavel. — Départ du 1er groupe à 4 ¼ h. du matin de la place du Père Girard et Messe à Heitenried à 7 h. Départ du 2me groupe à 6 h. du matin, après la messe de 5 ¼ h. à Saint-Nicolas.

L'Avenir, caisse-maladie. — Ce soir, jeudi, à 8 ½ h., au local, réunion du comité et des commissaires.

VENDREDI 11 JUIN

La fête du Sacré-Cœur de Jésus

Pendant l'Octave du Saint-Sacrement, le 16 juin 1675, la Bienheureuse Marguerite-Marie était à genoux devant la grille du chœur, les yeux fixés sur le tabernacle. Elle venait de recevoir « des grâces excessives de son amour » : — c'est le seul mot qu'elle en ait dit, — lorsque tout à coup Notre-Seigneur lui apparut sur l'autel.

Alors lui découvrant son divin Cœur, « Voilà, lui dit-il, ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour ; et en reconnaissance je ne reçois de la plupart que des ingratitudes, par leurs irrévérences et sacrilèges, et par les froideurs et mépris qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour... » Alors il lui demanda de faire établir dans l'Eglise une fête particulière pour honorer son divin Cœur. « C'est pour cela que je te demande que le premier vendredi d'après l'Octave du Saint Sacrement soit dédié à une fête particulière, pour honorer mon Cœur, en communiant ce jour-là et en lui faisant réparation d'honneur, par une amende honorable, pour les indignités qu'il a reçues. Et je te promets que mon Cœur se dilatera, pour répandre avec abondance les influences de son amour sur tous ceux qui lui rendront cet honneur, ou qui procureront qu'il lui soit rendu. »

* * *

« Je bénirai les maisons où l'image de mon Sacré Cœur sera exposée et honorée.

« Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom écrit dans mon Cœur, et il n'en sera jamais effacé. »

Paroles de Notre-Seigneur
à la Bienheureuse Marguerite-Marie.

* * *

COURTE CONSÉCRATION AU SACRÉ-CŒUR

O très doux et très aimable Cœur de Jésus, je vous supplie de faire qu'aujourd'hui toutes mes pensées, mes paroles, mes actions et ma volonté soient dirigées d'après le bon plaisir de votre très sainte Volonté.

R. Pierre Canisius.

NÉVRALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 cachets), Fr. 1.50 — Toutes pharmacies

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La démission de M. Bryan

Washington, 10 juin.

Havas. — La démission de M. Bryan a causé une profonde sensation. (Voir *Nouvelles du jour.*)

Les milieux diplomatiques commentent diversement l'événement.

On considère généralement que la démission du plus ferme soutien de la politique de M. Wilson signifie que les Etats-Unis sont définitivement déterminés à affirmer la volonté de défendre les droits des citoyens américains, quelles que soient les éventualités devant en résulter.

Le bruit a couru dernièrement que la position de M. Bryan était devenue délicate, à la suite de sa politique pacifique extrêmement prononcée, tandis que les autres membres du gouvernement pensaient que celui-ci devait prendre une position ferme, sans considération des conséquences.

On croit que M. Bryan continuera à prêter son appui à la politique de M. Wilson.

Washington, 10 juin.

Sp. — La majorité des journaux du matin estiment que la démission de M. Bryan vient mal à propos. Ils prétendent que son départ, alors qu'il est dû à l'amour passionné et souvent romanesque même d'un idéal politique, sera probablement interprété en Allemagne comme une preuve évidente que les sentiments du pays sont divisés ; mais ils ajoutent que c'est la plus grave erreur que les Allemands puissent commettre, car le peuple appuie et soutient unanimement les demandes de M. Wilson.

Pour le *New-York Herald*, la démission de M. Bryan est une nouvelle d'une importance considérable que tout homme, femme ou enfant comprendra aux Etats-Unis. M. Wilson a l'intention de poursuivre l'action rendue obligatoire par la note de février dernier devenue impérative par suite de la note du 13 mai. Le pays insistera sur les demandes concernant la guerre navale à l'aide de sous-marins, quelles qu'en soient les conséquences.

Selon le *World*, la démission de M. Bryan, quelque regrettable qu'elle soit, ne modifiera pas l'attitude du pays vis-à-vis de M. Wilson. Malgré les scrupules montrés par M. Bryan, le peuple n'a aucun désir de voir le président se rétracter ; il considère au contraire que c'est le devoir grave et solennel du président de poursuivre son but, car il est convaincu que le droit fait la force.

Londres, 10 juin.

Sp. — Selon la *Pall Mall Gazette*, la position de M. Wilson ne sera pas affaiblie par le départ d'un de ceux qui l'ont toujours soutenu le plus fermement. En acceptant la démission de M. Bryan et en persistant dans la voie où il s'est engagé, le président a montré qu'il ne manque aucunement des qualités de décision nécessaires pendant la crise.

La *Westminster Gazette* dit que c'est une chose très délicate pour les hommes d'Etat dont les principes sont en faveur de la paix de choisir le moment opportun pour se retirer de la politique qui, par l'enchaînement logique des circonstances les a obligés à affecter contre leur volonté une attitude belliqueuse.

Pour l'*Evening Standard*, la démission de M. Bryan semble faire présager que la politique américaine sera marquée par plus de décision. On exprime l'espoir que les Etats-Unis ne seront pas entraînés dans le conflit, mais il semble de plus en plus difficile qu'ils puissent se tenir en dehors.

Washington, 10 juin.

La note américaine sera communiquée à la presse et publiée demain matin, vendredi.

Les Etats-Unis n'attendront pas que l'ambassadeur américain à Berlin accuse réception de la note pour la publier.

Les Italiens en Autriche-Hongrie

Vienne, 10 juin.

(*A*). — Le gouvernement austro-hongrois a décidé d'interner à l'intérieur du pays et jusqu'à la fin de la guerre tous les sujets italiens âgés de dix-huit à cinquante ans. Tous ceux qui ont un grade dans l'armée seront l'objet d'une mesure particulière. Toutefois, il sera fait exception pour les Italiens ayant un domicile fixe avant la guerre et pouvant être recommandés par les citoyens austro-hongrois.

Les pertes anglaises

Londres, 10 juin.

Havas. — Répondant à une question, M. Asquith a déclaré, à la Chambre des communes, que les pertes anglaises du corps expéditionnaire, en France et aux Dardanelles, comprenant les troupes métropolitaines et coloniales, atteignaient, le 31 mai, les chiffres suivants :

Tués : 8327 officiers et 112,015 hommes ;
Blessés : 6497 officiers et 140,182 hommes ;
Manquants : 1130 officiers et 50,618 hommes.

Arrestation à bord

Algésiras, 10 juin.

Havas. — Le croiseur britannique *Détroit* a arrêté, à bord d'un vapeur italien, le capitaine du croiseur auxiliaire allemand *Prinz Eitel Friedrich*, qui s'était échappé des Etats-Unis déguisé en cuisinier.

Bulletin italien

Rome, 10 juin.

Stefani. — Communiqué du commandement suprême, le 9 juin :

« Sur la frontière du Tyrol et du Trentin, se poursuit notre action contre les positions qu'il importe d'occuper afin d'obliger l'ennemi à manifester ses préparatifs défensifs et de permettre le développement des opérations ultérieures.

« Nos troupes se sont approchées, au delà de la frontière, du col de Falzarego, situé entre de hautes vallées (au sud du mont Tofana — voir notre carte du 27 mai).

« A environ dix kilomètres au nord de Cortina d'Ampezzo (à l'est du Tofana), un combat victorieux a eu lieu. Une pièce d'artillerie et des munitions sont restées entre nos mains.

« A proximité du Monte Croce Carnico (au nord d'Auronzo), on combattait depuis plusieurs jours pour la possession de l'importante position autrichienne de Freikofel, que les Autrichiens défendaient avec acharnement. Le soir du 8 juin, nos alpins s'en sont emparés définitivement, y faisant une centaine de prisonniers.

« Le long de la ligne de l'Isonzo, les 7 et 8 juin, se sont poursuivies les opérations tendant à rejeter l'ennemi des positions dominantes qu'il occupe encore sur la rive droite et à établir de solides têtes de pont.

« L'ennemi oppose une résistance opiniâtre, favorisé par les conditions du terrain, rendu très fort par les travaux d'art et difficile à parcourir, à cause des nombreuses interruptions de ponts et de routes et à cause des inondations produites sur le cours inférieur du fleuve.

« Partout, nos troupes ont combattu avec un grand élan et ténacité, gagnant des positions importantes.

« Nous avons occupé la ville de Monfalcone. Le feu de nos batteries a endommagé visiblement plusieurs positions d'artillerie de l'adversaire.

« Dans la région ardue de Monte Nero (sur notre carte : Krn, au nord de Tolmein), notre attaque heureuse a abouti à l'occupation de la position, d'où les Autrichiens se sont enfuis, laissant environ cent cadavres qui furent ensevelis par nous, et 60 blessés.

« Près de Caporetto, 70 déserteurs bosniaques se sont constitués prisonniers.

« Dans un autre secteur, le long de l'Isonzo, nous avons capturé ensemble plus de 400 prisonniers.

« Nos pertes ne sont pas sérieuses.

« Les prisonniers affirment que les pertes autrichiennes sont considérables.

Cadorna. »

Le radio-télégraphe

Paris, 10 juin.

Havas. — De Rome aux journaux :

Il résulte d'un rapport de l'amiral Thaon de Revel que les radio-télégrammes autrichiens sont régulièrement interceptés par les appareils italiens.

Ce résultat est obtenu grâce à un perfectionnement récent apporté par Marconi.

Les Roumains de Transylvanie

Vienne, 10 juin.

(*A*). — Le chef du ministère hongrois, comte Tisza, a adressé, à tous les chefs politiques de la Transylvanie, l'invitation de se présenter au ministère de l'Intérieur.

Cette réunion a pour but, à ce qu'on assure, de faire promettre aux députés de la Monarchie et tout spécialement aux députés roumains, de ne point se soustraire à la Maison de Habsbourg pour se lier à des royaumes voisins.

Avion allemand sur Belfort

Belfort, 10 juin.

H. — Hier matin, mercredi, à 9 h. 30, un *Taube*, longeant la frontière suisse, a tenté de survoler Belfort ; mais, canonné vigoureusement et poursuivi par nos avions, il a rebroussé chemin.

En Haute-Alsace

Bâle, 10 juin.

Selon les journaux bâlois, renseignés de source allemande, les aviateurs alliés ont exécuté des vols d'exploration jusqu'au delà de Belfort. Ils ont constaté, du côté français, d'actifs mouvements de troupes et une très forte circulation sur les lignes de chemins de fer conduisant à l'intérieur du pays.

On suppose que des troupes italiennes ont été amenées sur le front des Vosges.

La commission d'enquête belge

Paris, 10 juin.

Havas. — La légation de Belgique communique le 13me rapport d'enquête sur la violation des règles du droit des gens et des coutumes de la guerre.

Ce rapport énumère de nouveaux cas des procédés des Allemands se faisant précéder par des habitants ou par des prisonniers qu'ils contraignaient à marcher devant eux. Il énumère de nouveaux incendies de villages et de nombreuses fusillades de prisonniers.

Il signale aussi l'emploi de balles dum-dum dans les combats sur les lacs Tanganika et Kivi.

Un court délai à la Roumanie

Rome, 10 juin.

La *Tribuna* apprend que les puissances de la Triple Entente ont présenté, il y a quelques jours, par l'intermédiaire de leurs ministres à Bucarest, une note au gouvernement roumain l'informant que l'Entente attend une décision claire et définitive au sujet de l'attitude de la Roumanie dans le conflit actuel.

La note serait dans son contenu et dans sa forme très courtoise et amicale, mais très ferme. Elle dirait en substance que si, dans un délai donné venant à échéance la semaine prochaine, la Roumanie ne donne pas d'assurances au sujet de son attitude, à l'égard des puissances de la Triple Entente, celles-ci se verront obligées de se désintéresser complètement d'elle, en déclinant toute responsabilité pour tout ce qui pourrait arriver à son détriment dans les Balkans ou ailleurs.

On estime ici que la fixation d'un délai confère à cette démarche le caractère d'un ultimatum.

SUISSE

L'exportation des métaux

Berne, 10 juin.

A différentes reprises depuis le début des hostilités, les gouvernements alliés ont reproché aux maisons suisses d'exporter des métaux.

Il ressort d'une expertise à laquelle la Société anonyme Fiduciaire suisse vient de procéder sur la demande de la maison Aubert, Grenier et Cie, à Cossonay-gare, que la totalité des stocks dont cette dernière disposait au 31 juillet 1914 et des importations qu'elle a opérées dès lors (importations qui atteignent près de 1800 tonnes) a été réservée exclusivement à la consommation suisse.

Accidents

Bischofszell (Thurgovie), 10 juin.

Dans le voisinage de Halden, un aubergiste, nommé Frei, s'est noyé en se baignant dans la Thour, sous les yeux de sa femme, impuissante à le secourir. Il laisse quatre enfants.

A Hohen-Tannen, un paysan nommé Huber est tombé d'un char de foin et s'est blessé si grièvement qu'il a succombé le jour suivant.

Incendie

Sarnen, 10 juin.

Cette nuit, à une heure, un incendie dû à un court circuit a détruit complètement près de Kerns la villa du fabricant Peter Zai. On n'a presque rien pu sauver du précieux mobilier.

Chambres fédérales

Berne, 10 juin.

Le *Conseil national* a adopté, ce matin, jeudi, les crédits pour le matériel de guerre, s'élevant à un total de 4,981,000 francs.

M. Daucourt a développé ensuite sa motion invitant le Conseil fédéral à étudier les mesures à prendre pour combattre énergiquement l'alcoolisme en Suisse. Il a indiqué diverses mesures, notamment la déchéance de la puissance paternelle pour les ivrognes, l'impôt sur la bière, la suppression de la vente au détail des boissons à partir de deux lires, l'augmentation des patentes d'auberge, etc.

M. Chuard (Vaud), signataire de la motion, s'est exprimé dans le même sens.

M. Motta, président de la Confédération, a déclaré que le Conseil fédéral acceptait la motion. Il a montré les mesures déjà prises pour combattre les ravages de l'alcoolisme.

Après que M. Ming (Obwald) a eu pris la parole, pour soutenir le point de vue des motionnaires, M. Daucourt a remercié le Conseil fédéral.

La séance a été levée à 11 heures.

Au *Conseil des Etats*, le président a annoncé que, étant donné l'état des travaux, il serait possible de clore la session vendredi de la semaine prochaine. Le Conseil a repris ensuite l'examen de la gestion du Département de Justice et Police.

Le rapporteur, M. Andermatt (Zoug), a critiqué la publication, par le *Moniteur suisse de police*, des mandats d'arrêt et des jugements pour certains délits non prévus par la loi fédérale d'extradition.

M. Muller, conseiller fédéral, a fourni des explications, après quoi le chapitre a été approuvé.

A la gestion du Département militaire, la commission a déclaré s'abstenir de toute remarque sur les événements et les expériences faites pendant la mobilisation. Elle estime que les exigences de la défense nationale priment les considérations financières.

M. Brügger (Grisons), adjudant général de l'armée, a dit que sous la pression des expériences de la guerre, l'intendance militaire avait dû combler les lacunes dues à une trop grande économie.

M. Decoppet, chef du Département fédéral, a donné des renseignements sur diverses questions, notamment sur celle des uniformes et du recrutement.

Il y a cent ans

—o—

LA SUISSE ET LES CENT-JOURS

Mars-juin 1815

Au moment où Napoléon effectuait son retour triomphal de l'île d'Elbe, en mars 1815, et inaugurait ce gouvernement qui ne devait durer que cent jours, les souverains alliés, ainsi que les plénipotentiaires de toutes les puissances européennes, étaient réunis à Vienne pour procéder à la nouvelle répartition des territoires qui avaient formé l'empire napoléonien. Au milieu de toutes ces négociations, ils s'occupaient également du sort de la Suisse.

La situation politique de notre pays était, à ce moment, une des plus troublées et, ne craignons pas de le reconnaître, une des moins glorieuses de notre histoire.

Le 21 décembre 1813, les troupes austro-russes avaient violé la neutralité helvétique pour attaquer Napoléon par Lyon et la Franche-Comté. Cette invasion avait eu pour premier résultat de mettre fin au régime de l'Acte de Médiation de 1803, en vertu duquel la Suisse était en quelque sorte placée sous le protectorat de l'empereur.

Deux jours plus tard, le 23 décembre, le Grand Conseil bernois votait le rétablissement du patriciat. Cet exemple fut suivi par les cantons de Soleure, Fribourg et Lucerne. Par contre, plusieurs nouveaux cantons craignaient de retomber sous le joug de leurs anciens seigneurs. Ainsi, Vaud et l'Argovie levèrent des troupes pour protéger leur indépendance contre les revendications bernoises. Uri réclamait la Léventine, qui avait été unie au Tessin. Schwytz renouvelait ses prétentions sur la Marche, Uznach, Sargans, annexés à Saint-Gall. De son côté, l'Abbé de Saint-Gall protestait contre la sécularisation de sa principauté. Dans tous les cantons, les sentiments les plus égoïstes se donnèrent libre cours. Ils furent rares, à cette époque, les hommes qui surent placer l'idéal de la patrie suisse au-dessus des intérêts particularistes.

Le 29 décembre 1813, la Diète avait aboli solennellement l'Acte de Médiation, et signé une Convention par laquelle le vieux pacte fédéral était renouvelé ; mais, pendant vingt ans, la Suisse vécut sans constitution. Les dissensions en arrivèrent à un tel point qu'il y eut, au mois de mars 1814, deux Diètes simultanées, invoquant chacune l'appui des puissances étrangères. Celle de Lucerne comprenait huit des plus anciens cantons, tandis que celle de Zurich continuait à représenter l'Etat fédéral des dix-neuf cantons. Les Alliés, grâce au ministre russe Capo d'Istria, ne voulurent reconnaître que la Diète de Zurich et ordonnèrent à celle de Lucerne de se dissoudre. L'avoyer Rüttimann, de Lucerne, qui la présidait, leva la séance. Berne voulut d'abord résister mais finit par céder, le 31 mars.

La Diète des XIX Cantons se réunit alors à Zurich, le 6 avril. Cette assemblée siégea jusqu'au 31 août sans se séparer ; c'est pourquoi elle fut appelée la « Longue Diète ». Ses délibérations aboutirent au pacte fédéral du 16 août 1814, qui ne fut toutefois promulgué que le 7 août de l'année suivante. En effet, la Suisse, envahie par les Alliés, n'avait pas recouvré le droit de disposer librement de ses destinées et le nouveau pacte devait être soumis à la sanction des souverains réunis en congrès à Vienne pour remanier la carte de l'Europe. La Suisse s'y était fait représenter par son landammann Hans Reinhardt, de Zurich, et par les députés Jean de Montenach, de Fribourg, et Wieland, de Bâle. Berne avait un délégué spécial, Zeerleder, chargé de lutter contre l'influence des députés de Vaud et d'Argovie, César de La Harpe et Rengger. Les intérêts de Genève étaient confiés à Jean Pictet de Rochemont. Tous ces députés, du reste, désunis entre eux, ne pouvaient faire entendre leurs vœux que dans leurs démarches personnelles auprès des princes et des ministres du congrès. Ceux-ci, tout en témoignant de la sympathie à la Suisse, décidèrent en toute souveraineté de son sort et disposèrent sans façon de plusieurs contrées et territoires. Si de La Harpe usait de son influence sur son ancien élève, l'empereur Alexandre de Russie, les Bernois avaient l'appui de l'Autriche, de la Prusse et surtout du ministre du roi de France, Talleyrand ; ce dernier se plaçait en tout sur le terrain de la « légitimité » et se montrait favorable aux prétentions des Bernois. Cette attitude de Talleyrand empêcha que nous n'obtinssions une bonne frontière suisse ; Vaud et l'Argovie n'étant pas restitués à Berne, Talleyrand, pour éviter de donner à la Confédération le pays de Gex qui enclavait Genève, préféra dédommager Berne en cédant l'ancien évêché de Bâle, soit Bienne et le Porrentruy, alliés de la Suisse, et cela, sans tenir compte de la différence de langue et de religion, et contre le vœu formel des habitants de la principauté, qui auraient voulu former un canton distinct. Genève obtint cependant un accroissement par la réunion de Versoix, de Carouge et de onze communes détachées de la Savoie. Trois provinces de ce dernier pays, le Chablais, le Faucigny et le Genevois, avaient fait des démarches pour devenir suisses.

Depuis des siècles, des stipulations spéciales réglaient la position militaire de la Haute-Savoie vis-à-vis de la Suisse. Au commencement du XVIme siècle, sous François Ier et pendant les guerres d'Italie, on s'occupa déjà des moyens de neutraliser cette contrée. En 1564, un traité fut conclu à ce sujet entre Berne et la maison de Savoie. En 1603, il fut stipulé, dans un traité signé à St-Julien, près de Genève, que le duc de Savoie ne pourrait rassembler aucune troupe dans un rayon de quatre lieues autour de la ville de Genève, ni y tenir garnison, ni y établir de forteresse. L'incorporation de ces contrées eût donné à la Confédération tout le bassin du Léman, avec la frontière militaire dont elle avait besoin pour défendre son indépendance. Mais la Suisse, imprévoyante et divisée, se borna, malgré les efforts de Pictet de Rochemont, à stipuler la neutralité de ces provinces, avec la faculté de les occuper en temps de guerre.

L'Autriche ne voulut faire que d'insignifiantes concessions et refusa aux Grisons la rétrocession de la Valteline, qui fut ainsi définitivement perdue pour la Suisse. Il est vrai que Vienne ne revendiqua pas le Frickthal.

Dans sa séance du 12 septembre 1814, la Diète de Zurich avait voté la réunion du Valais et des Etats de Neuchâtel et de Genève à la Confédération. Depuis le 6 avril elle était restée en rapports continuels avec le Congrès, mais la situation intérieure de la Suisse n'était pas le moindre de ses soucis. Tandis que les destinées du pays se décidaient à Vienne, des troubles graves avaient éclaté dans divers cantons. Ces désordres surgissaient soit à cause des nouvelles constitutions cantonales, soit du fait des réclamations des anciens pays sujets. Presque tous les cantons étaient en proie à une fermentation qui pouvait faire craindre que l'union ne pût aboutir. Malgré cette agitation intérieure, la Diète était cependant parvenue à s'entendre pour la conclusion du pacte fédéral du 16 août 1814.

Tous les arrangements que cet acte constitutionnel contenait, ainsi que les actes additionnels, furent sanctionnés par la déclaration du Congrès de Vienne du 20 mars 1815 qui, en décrétant l'abolition des pays sujets, reconnaissait l'indépendance et la neutralité de la Suisse formée de 22 cantons. La solution avait été précipitée par la nouvelle du retour foudroyant de Napoléon de l'île d'Elbe. Ce même jour, en effet, le 20 mars, l'empereur faisait son entrée aux Tuileries.

Les Alliés, qui venaient de proclamer le principe de la neutralité perpétuelle de la Suisse, n'eurent rien de plus pressé que d'exiger de la Confédération qu'elle armât contre l'ennemi de la paix générale. La Suisse dut accepter la Convention du 20 mai 1815, par laquelle les troupes helvétiques devaient se joindre à celles des Alliés, auxquelles libre passage était de nouveau accordé à travers le territoire suisse. Tandis que des troupes autrichiennes occupaient la frontière du Rhin, le Valais et Genève, la Diète mit sur pied une armée d'environ 40,000 hommes, placée sous les ordres du vieux général Bachmann, de Glaris. Le noyau de cette armée fut formé par les régiments que, d'après les toutes nouvelles capitulations, la Confédération venait de mettre au service du roi de France. Ceux-ci, entre autres celui que commandait Charles d'Affry, de Fribourg, résistèrent à l'entraînement général et restèrent fidèles à leur serment. Ils furent licenciés par Napoléon et rentrèrent au pays.

Tandis que les Alliés traversaient une seconde fois la Suisse, l'armée helvétique fut, par ordre de la Diète et contre l'avis de Bachmann, répartie dans les cantons de Genève, de Vaud, de Bâle et dans le Seeland bernois. Une partie occupa même le Tessin. Jusqu'à la défaite de Napoléon à Waterloo, le 18 juin, aucun fait de guerre ne se produisit. Mais Bachmann crut devoir sortir de son inaction par suite de provocations de la part des troupes françaises, qui attaquèrent les avant-postes de l'armée fédérale et pillèrent des villages de l'ancien évêché de Bâle, attribué à Berne. Vingt-cinq mille hommes pénétrèrent en Franche-Comté et occupèrent Blamont, Jougne, Pontarlier, Joux et Saint-Hippolyte. Il y eut plusieurs villages brûlés. Ces faits excitèrent un grand mécontentement en Suisse et l'armée fut rappelée.

Sur ce, le 28 juin, Bâle fut bombardé à l'improviste par les canons de la forteresse de Huningue. Six mille hommes, commandés par le colonel fédéral Finsler, prirent part au siège de cette place, en se joignant aux 12,000 Autrichiens de l'archiduc Jean d'Autriche. Ce ne fut que le 28 août que le défenseur d'Huningue, le général Barbanègre, ayant signé sa glorieuse capitulation, consentit à sortir, à la tête des 1200 hommes qui lui restaient encore.

Pendant ce temps, les esprits se calmaient en Suisse, les oppositions tombaient les unes après les autres et, le 7 août 1815, la « Longue Diète », qui siégeait depuis le 6 avril 1814, se réunit au Grossmünster de Zurich pour la prestation solennelle du serment au nouveau pacte fédéral voté déjà le 16 août 1814.

La Suisse entrait dans une ère nouvelle, après dix-sept mois de luttes intestines.

Le 20 novembre 1815, le traité de Paris consacre définitivement la neutralité de la Suisse formée de vingt-deux cantons. La Suisse était représentée au congrès de Paris par Pictet de Rochemont qui, simple agronome, ne semblait pas préparé à la solution de si redoutables problèmes diplomatiques. C'est cependant surtout grâce à sa grande prudence, à son énergie et à son habileté que la Suisse sortit de ce Congrès telle qu'elle est actuellement. Tous ses efforts tendirent à obtenir une meilleure frontière stratégique au sud-ouest de la Suisse. Mais il se heurta à de telles difficultés qu'il dut réduire peu à peu ses prétentions à un minimum et se contenter de la neutralisation de la Haute-Savoie, de l'établissement d'une zone neutre en Savoie et dans le pays de Gex, et de la démolition des fortifications de Huningue.

De l'étude de ces événements on doit conclure à la nécessité, pour la Suisse, d'un pouvoir fort pour résister à la pression de l'étranger, pouvoir appuyé sur une armée solide et bien aguerrie. Si, dans le cours des derniers siècles, la Suisse a dû, à plusieurs reprises, assister impuissante à la violation de sa neutralité, ce fut faute de troupes assez nombreuses pour pouvoir résister. Le patriotisme ne suffit pas, et si la Suisse est sortie plutôt fortifiée de la période de troubles que nous venons d'étudier, il faut reconnaître que c'est en grande partie à la sympathie que lui témoignèrent les souverains alliés qu'on le doit. Il est vrai que leur propre intérêt, basé sur l'existence d'un pays neutre et bien organisé placé au centre de l'Europe, fut le principal motif qui les guida. C'est ce que proclame le traité de Paris en reconnaissant que « la neutralité de la Suisse et son indépendance de toute influence étrangère sont dans des vrais intérêts de l'Europe entière ».

C'est à la Suisse à se tenir prête à défendre son indépendance, fondement de sa neutralité.

R. de Castella.

---

†

Les messes d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur l'abbé Jean-Baptiste LIMAT

révérend curé-doyen

seront célébrées à l'église de Villarepos, mardi 15 juin, à 9 heures.

R. I. P.

Jeune personne

demande place de sommelière en ville.

Adresse : **Ch. W.**, *poste restante, succursale Bourg* **Fribourg.** H 2318 F 2072

ON A ÉCHANGÉ

un parapluie

mercredi soir, la veille de la Fête-Dieu, à la confiserie Huber.

Prière de le rapporter à la **Confiserie.** 2073

Asperges du Valais

franco contre remboursement

	2 ½ kg.	5 kg.
Extra	Fr. 3.55	6.60
IIme qualité	» 2.35	4.50

Syndicat asperges, **Martigny.** H 22255 L 1760

A VENDRE

éventuellement **à louer,** pour le 1er octobre prochain

la boucherie-charcuterie

avec logement et dépendances. **Rue de Romont, N° 23.**

S'adresser sous H 2286 F, à *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.* 2046

JEUNE FILLE

demande une place dans une petite famille, pour faire le ménage.

Adresser offres sous H 2310 F, à *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.* 2067

Beurre pure crème

J'expédie contre remboursement du **beurre à fondre** garanti pure crème et frais, à 2 fr. 90 le kg. 2068

R.-A. Stotzer, Neuchâtel.

Tabac Richmond

à fumer et à chiquer

N'acceptez pas des **7** contrefaçons

C. Oppliger, Berne

Asperges, Fraises

du Valais, Ier ch. cais. 5 kg., Fr. 5.70 ; 2 ½ kg., Fr. 3.10, franco. H 31654 L 2055

Doubaiaz, Charrat (Valais).

Nous vendons à titre

d'Occasion

UN

LOT de BLOUSES

POUR DAMES

Prix exceptionnels : 1.45 et 1.95 2.90, 3.90, 4.90

à choisir : en Batiste blanche en Crépon blanc & coul.

EXPOSITION de ces Occasions dans la dernière vitrine, du côté des Grand'Places et sur Comptoir spécial.

GROSCH & GREIFF S. A.

FRIBOURG, rue de Romont

(vis-à-vis du Temple)

Domestique de maison

Un honorable garçon, connaissant le service d'intérieur et le jardin, **se placerait** sous de favorables conditions.

S'adr. sous H 2327 F. à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

ON DEMANDE

une cuisinière

ET UNE

femme de chambre

S'adresser : **Villa des Fougères, Pérolles.** 2078

On demande à louer, au centre de la ville, quartier du Bourg, un

magasin avec cave

S'adresser sous H 2326 F, à *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.* 2076

PERDU

le 8 juin, près de la Maigrange, **petite pochette,** toile grise, renfermant articles de pêche.

Rapporter sous H 2314 F, au bureau *Haasenstein & Vogler, à Fribourg,* contre récompense.

PERDU

hier, **porte-monnaie sport,** avec tête de lion, contenant une soixantaine de francs, entre Rossens, la Tuffière et Fribourg.

Prière de le rapporter, contre récompense, à la **Police locale, Fribourg.** 2074

Le Savon d'or de Schuler est le trésor des ménagères

Bandages herniaires

Grand choix de **bandages élastiques,** dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.

Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double et moyennant les mesures, j'envoie sur commande.

Discrétion absolue, chez *F. Germond, sellerie, Payerne.*

On désire placer

UN JEUNE HOMME

de 15 ans, dans bureau, magasin ou atelier, soit pour un emploi quelconque. 1836

S'adresser à *Haasenstein & Vogler, à Fribourg,* sous H 2046 F.

Asperges, Fraises

du Valais, cais. 2 ½ kg., 2 fr. 80 ; 5 kg., 5 fr. ; 10 kg., 9 fr. 50 franco.

Dom. Claives, Charrat (Val.).

Charles GEISSMANN

Avenue de la Gare

A FRIBOURG

est acheteur de foin nouveau

A LOUER

au Mouret, pour la saison, 3 chambres meublées avec pension, dans une maison bien située et très tranquille, prix avantageux.

S'adresser à **Mme Strebel,** *vétérinaire,* **Mouret.** 2058

Apiculteurs!

CIRE GAUFFRÉE

Voiles à chapeaux.
Gants.
Pinces à cadres.
Racloirs.
Fil de fer étamé.
Eperons p. incruster.
Brosses à abeilles.
Pipes p. apiculteurs.
Couteaux pour désaperculer.
Enfumoirs.
Lampes à fondre.
Boîtes à miel.
Bidons à miel.

E. WASSMER

Fribourg

A louer pour le 25 juillet

au boulevard de Pérolles, n° 71, un appartement au 4me étage, de 5 chambres, chambre de bain, mansarde, dépendances, confort moderne ;

N° 73, un logement au sous-sol de 2 chambres et cuisine.

S'adresser à la **Chapellerie F. Weiss,** *rue de Romont.*

On engagerait

tout de suite, **tourneurs sur métaux et décolleteurs,** ainsi que **manœuvres** ayant déjà travaillé dans usine métallurgique et désirant se mettre au courant tournage métaux.

Offres immédiates à la **Cie de l'Industrie électrique et mécanique, Genève.** 1915

Maladies des yeux

Par suite de la mobilisation de la Ire Division, le **Dr Verrey** ne donnera plus ses consultations à Fribourg, **que les samedis 5 et 12 juin,** de 8 à 11 ½ h., Hôtel Suisse.

Il reprendra ses consultations à la démobilisation de cette unité, en automne. 2006-635

Nervosan

Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par MM. les médecins contre la **nervosité,** l'abattement, **migraine,** l'**insomnie,** les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite des mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la **neuralgie,** la **neurasthénie** sous toutes formes, épuisement **nerveux** et la **faiblesse des nerfs.**

Remède fortifiant intensif de tout le système nerveux. Prix : 3 fr. 50 et 5 fr. En vente dans toutes les pharmacies.

Dépôts à Fribourg : **Pharm. L. Bourgknecht & Gottrau, G. Lapp ; à Bulle : F. Gavin ; à Romont : Pharm. Bobadey.** H 492 Gl 1478

VINS NATURELS

Tessinois nouv. Fr. 28		les 100 lit. contre remb. gare Lugano Emball. gratis.
Italien, de table	» 34	
Barberato, fin	» 46	
Stradella blanc	» 50	
Chianti, extra	» 52	
Valtelline	» 65	

12 bouteilles Barbera vieux (pour malades) Fr. 12.—. 811

Stauffer, frères, Lugano.

WORBEN-LES-BAINS

— Station Lyss —

Sources ferrugineuses et de radium de premier ordre contre **RHUMATISME, ANÉMIE, NEURASTHÉNIE**

Excellents résultats prouvés. — Prix modérés.

Installations confortables. — Prospectus. — Téléphone N° 55.

H 2695 Y 1649 **F. TRACHSEL-MARTI.**

Œuvre du travail

GRAND'RUE, 5, FRIBOURG

Lingerie pour femmes et enfants.

Articles pour œuvres de bienfaisance.

Chemises pour hommes et garçonnets.

CHAUSSETTES

Tabliers en tous genres, pour dames, fillettes et enfants, **tabliers-blouses, linge et tabliers de cuisine.**

RACCOMMODAGE

Un achat fait à l'Œuvre du travail donnera à l'ouvrière l'assistance la meilleure et la plus moralisatrice. H 2011 F 1889-613

BANQUE

A. MARTIN & Cie, S. A.

Maison fondée en 1871 — **GENÈVE** — 13, Boulevard Georges-Favon

Achat et vente de toutes valeurs

suisses et étrangères, aux meilleures conditions. Spécialité de valeurs à Lots. 1819

Editeurs de la « Quinzaine Financière ».

Compagnie des chemins de fer électriques DE LA GRUYÈRE

Le Conseil d'administration convoque l'**assemblée générale des actionnaires** pour le **samedi 19 juin 1915,** à **2 heures du soir,** à la **salle du Tribunal,** à **Bulle.**

Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1914. — Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports. — Election de la série sortante du Conseil d'Administration, des Commissaires vérificateurs et des suppléants. — Revision des statuts. — Propositions individuelles.

Le Bilan, le Compte de Profits et Pertes et le rapport des Commissaires vérificateurs sont déposés au siège social de la Compagnie et au Crédit Gruyérien, à Bulle, ainsi qu'à la Banque d'Etat, à Fribourg, qui délivrent les cartes d'admission à l'assemblée, sur dépôt des actions, jusqu'au 14 juin prochain inclusivement. 1975

M. B. COMTE, marchand-tailleur

41, rue de Lausanne, FRIBOURG

DEMANDE

6 bons tailleurs

pour la confection de culottes militaires.

GRAND CHOIX EN

Rasoirs de sûreté

E. WASSMER

Fribourg

à côté de Saint-Nicolas

Vente d'immeubles

Mardi 15 juin, dès 2 heures de l'après-midi, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, à Fribourg, les immeubles appartenant à la masse en faillite de Léon Brunisholz, soit :

Ier LOT

Maison avec 2 magasins, four et logements. Rue de Lausanne, N°s 6 et 8. Prix d'estimation : 60,000 francs.

IIme LOT

Hôtel du Chasseur, meublé, avec 2 cafés et logements. Prix d'estimation : 65,500 fr.

IIIme LOT

Maison avec charcuterie et logements. Rue de Lausanne, N° 12. Prix d'estimation : 37,500 fr.

IVme LOT

Auberge du Tilleul, meublée. Prix d'estimation : 40,000 fr.

Les conditions de vente déposent à l'office. 2036